
**Compte-rendu de la réunion du bureau de la ligue
En date du samedi 16 février 2013 à 9h30**

Présents : Philippe Blot, Eric Le Rol, Serge Weill et Véronique Houck

Excusé : Jean Pierre Dupont

Bilan des dossiers CNDS :

La demande des subventions CNDS 2012 s'élevait à 14400 € pour un ensemble de quatre actions ; Le montant des subventions reçus a été de 6300 € soit 44% de la somme demandée, répartie sur les quatre actions comme suit :

1. L'action 1 : Centrale d'achats
Montant demandé : 6000 €
Montant reçu affecté : 3000 €
2. L'action 2 : Stages Jeunes
Montant demandé : 6100 €
Montant reçu affecté : 2000 €
3. L'action 3 : Formation des arbitres
Montant demandé : 1000 €
Montant reçu affecté : 300 €
4. L'action 4 : Formation des Initiateurs, Animateurs et Entraîneurs
Montant demandé : 1300 €
Montant reçu affecté : 1000 €

Le montant total des dépenses pour ces quatre actions s'élève à 21982 € sur un montant global prévu de 28800 € avec une dépense totale pour la ligue de 15682 €.

PREVISIONNEL CNDS : les projets d'action

- ✚ Pour le 8 mars la ligue doit recevoir les budgets prévisionnels des deux comités départementaux pour tout ce qui concerne la formation.
- ✚ Centrale d'achat de matériel : des sous-jeux et jeux, des pendules et des feuilles de parties et le matériel pour conditionner le transport du matériel de prêt : 12000 € subvention CNDS 6000€
- ✚ Correction des inégalités à la pratique sportive en référence à ce qui a été mis en place lors du tournoi de Béthune pour les handicapés : acquisition d'un matériel adapté aux non-voyants 50 jeux et pendules acquis pour la ligue et mis à disposition pour un montant de 7000€ subvention CNDS 3500€.
- ✚ Quartiers ruraux
Aide aux clubs qui ont des actions spécifiques en milieu rural : dotation de matériel aux clubs qui se créent ou à ceux qui ouvrent une antenne rattachée à un club support.
(Ordinateur pour la gestion du club ; formation des bénévoles ; échiquiers muraux ; jeux et pendules ; méthodes de formation ; flyers ; etc.)
Aide attribuée selon les projets de clubs qui seront soumis à la ligue pour un montant total de 8000€ (CNDS 4000€)

✚ Quartiers sensibles

Aide aux clubs qui ont des actions de développement spécifique dans les zones sensibles afin d'y augmenter le nombre de licenciés A, pour permettre l'achat de matériel, l'aide pour les transports et la communication, à hauteur de 105€ par action menée et pour un quota de 80 actions menées sur l'année. 8400€ (CNDS 4200€).

✚ Formation des animateurs et des entraîneurs. 5000€ (CNDS 2500€)

✚ Détection de l'élite régionale et encadrement des jeunes. 16000€ (CNDS 8000€)

✚ Formation des arbitres. 2000€ (CNDS 1000€)

PLAN DE DEVELOPPEMENT

Le plan de développement reste à finaliser : il faut fixer le nombre d'arbitres, d'entraîneurs à atteindre et fixer cette progression sur 4 ans.

Il faudrait y ajouter une partie consacrée à l'enseignement des Echecs à l'école : aide aux enseignants qui pratiquent les Echecs dans leur classe.

Le secteur féminin est également à développer.

De manière générale, ce plan de développement doit être étoffé par les actions déjà mises en œuvres et celles à venir faisant clairement apparaître un projet de développement qualitatif, quantitatif...

QUESTIONS DIVERSES

Le plan de développement nécessite l'adhésion et la participation de tous, (Clubs, comités départementaux, Ligue) Le Comité envisage la mise en place d'un séminaire des présidents de clubs à chaque début de saison, dont le contenu pourrait être :

Formation et information des dirigeants aux instructions fédérale de nouvelle saison

Organisation de la saison sportive (calendrier, compétitions, plan de formation, etc.)

Formation sur l'agrément sportif, le CNDS, et autres dispositifs

Réunion de travail du Comité Directeur, des Commissions et directions régionales

Assemblée Générale de la Ligue

Ce séminaire pourrait se dérouler sur un ou deux jours, en septembre...

Il y a tant à faire pour organiser et développer, qu'il devient nécessaire de réfléchir sérieusement à la création d'un emploi au sein de la ligue...

La séance est levée à midi trente.

La secrétaire V Houck